

M. MANUEL: Vous dites que le délai est de douze mois et non de six?

Le docteur MOORE: Oui, à ma connaissance, il n'y a pas de délai de six mois.

Le VICE-PRÉSIDENT: Il est presque 6 heures. Est-ce que nous allons pouvoir terminer l'étude de ce mémoire avant 6 heures?

M. MANUEL: Nous estimons que nous avons fait un très long voyage pour venir ici et nous avons dépensé énormément d'argent pour préparer ces mémoires et pour recueillir des preuves de tous les coins de la Colombie-Britannique. Comme nous sommes venus de si loin, il nous semble que vous pourriez nous entendre jusqu'au bout.

Le VICE-PRÉSIDENT: Je suis parfaitement d'accord, mais nous ne pouvons pas nous réunir ce soir. La Chambre a ajourné à cause du décès de M. Fraser et il nous sera impossible d'avoir le quorum. Est-ce que le Comité désire que nous nous réunissions demain matin? Je sais qu'il est très difficile d'être en nombre le vendredi. En outre, il faut expédier des avis et prendre des dispositions pour avoir une salle.

M. SMALL: Croyez-vous que nous pourrions poursuivre notre travail demain, même si nous ne sommes pas en nombre?

Le VICE-PRÉSIDENT: Non ce ne serait pas possible car s'il n'y a pas neuf membres présents, nous ne formons pas un comité aux yeux de la loi.

Le sénateur HORNER: Je pourrais être là.

Le VICE-PRÉSIDENT: Que ceux qui peuvent venir demain veuillent bien lever la main.

Ainsi nous pouvons tous venir demain.

M. McQUILLAN: Moi, je ne pourrai pas venir.

Le VICE-PRÉSIDENT: Qu'est-ce que vous préférez? Continuer pendant quelques minutes ce soir ou revenir demain matin à 9 heures et demie?

M. ROBINSON: Revenir demain matin à 9 heures et demie.

Le sénateur MACDONALD: Combien de temps nous faut-il pour terminer l'étude de ce mémoire?

M. SMALL: Les sténographes aussi travaillent dans des conditions difficiles et il faudrait en tenir compte.

Le VICE-PRÉSIDENT: Je ne sais pas, monsieur le sénateur, cela dépend du nombre de questions que vous avez à poser.

M. HOWARD: Monsieur le président, à mon avis, cela nous prendra pas mal de temps et je ne crois pas que nous devrions essayer d'aller trop vite.

Le VICE-PRÉSIDENT: Je n'ai aucune intention d'aller trop vite.

M. HOWARD: Je le sais, monsieur le président, mais j'ai pensé qu'il valait mieux vous faire remarquer en passant que nous ne devrions pas adopter une telle attitude. Pour ma part, j'aimerais que nous nous réunissions demain matin à 9 heures et demie, et chacun de nous devrait s'efforcer d'amener avec lui quelqu'un qui n'est pas ici en ce moment afin que nous soyons en nombre.

Le VICE-PRÉSIDENT: Si nous ne pouvons pas avoir le quorum demain, ce sera impossible car la Chambre siège demain matin à partir de 11 heures et c'est très difficile les vendredis.

M. HENDERSON: Est-ce que nous ne pourrions pas nous réunir à 9 heures?

Le VICE-PRÉSIDENT: Il n'est guère facile d'être en nombre même à 9 heures et demie, monsieur Henderson. Je crois que si nous nous réunissons à 9 heures et demie, nous pourrions terminer notre travail pour 11 heures.

Je sais que cette salle est réservée pour demain et que nous ne pourrions pas en disposer, mais nous pourrions peut-être en avoir une autre. Je suis